

L'extrême droitisation dans le monde de la culture

INTRODUCTION :

La vision du FN/RN sur la culture est divisée en deux positions : une prônant la culture comme champ d'intervention secondaire, l'autre voyant la culture comme un instrument pour construire une contre-hégémonie. On retrouvera ainsi ces deux conceptions tout le long de notre analyse.

Notre étude des processus d'extrême droitisation dans le domaine de la culture débute dès 2017, l'année des élections présidentielles. Marine Le Pen proposa un programme culturel limité à un chapitre sur le patrimoine. La culture selon le RN se concentre principalement sur le patrimoine, négligeant la création artistique. Marine Le Pen proposa un service national du patrimoine et soutenu la privatisation de l'audiovisuel. Marion Maréchal Le Pen, quant à elle, voulait supprimer le statut des intermittents du spectacle. Paradoxalement, le RN prône une culture politiquement neutre tout en promouvant une vision conservatrice (anti-LGBT, nationaliste). Il s'arroge un populisme culturel, dénonçant une concentration du budget culturel à Paris. Il met en œuvre une stratégie de retrait des subventions publiques tout en repolitisant les sujets culturels.

Ainsi, nous analysons l'évolution du budget consacré à la culture pour constater si celle-ci est reléguée au second plan du champ d'intervention publique (I). Nous regardons également l'importance que représente le patrimoine pour l'extrême droite et dans l'espace public (II). Enfin, nous divisons notre analyse en observant l'extrême droitisation dans le monde du spectacle vivant (III) et du cinéma (III).



Dessin Bap Tiste

Chronologie :

Financement

- **31 décembre 1913 :**
 - Construction d'un socle juridique pour la protection du patrimoine
- **2004 :**
 - L'Etat délègue 2 632,70 millions d'euros au domaine de la culture
- **2015 :**
 - La Loi NOTRe promulgué le 7 août 2015 met en place la décentralisation culturelle, transférant des compétences culturelles aux collectivités territoriales, conduisant à ce qu'elles financent plus dans ce domaine que l'État
- **2017 :**
 - Les collectivités territoriales dépensèrent 8,7 milliards d'euros dans les dépenses culturelles en comparaison à l'État qui dépensa 3,6 milliards d'euros.
 - Dans le bloc local, 58% des dépenses proviennent des communes, 20% des intercommunalités, 14% des départements et 8% des régions [1].
- **2018 :**
 - L'Etat délègue 10 milliards d'euros au domaine de la culture
- **2022 :**
 - Budget de 15 milliards pendant la crise Covid mobilisé par le gouvernement dans le secteur culturel
- **2022 :**
 - Les collectivités territoriales dépensèrent 9,8 milliards d'euros dans les dépenses culturelles en comparaison à l'État qui dépensa 4,2 milliards d'euros.
 - Dans le bloc local, 80% des dépenses proviennent des communes soit 7,8 milliards, 12% des dépenses soit 1,2 milliard proviennent des départements et 8% soit 785 millions sont issues des régions[2].
- **2023 :**
 - L'Etat délègue 11 milliards d'euros au domaine de la culture
- **Décembre 2024 :**
 - Campagne publicitaire de la Fondation du Patrimoine

Spectacle vivant

- **2014 :**
 - Création de la fête du cochon à Hayange
- **2016 :**

- Loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP), promulgué le 7 juillet 2016, vise notamment à protéger la liberté de création et à promouvoir la diversité culturelle.
- **2021 :**
 - Tentative d'infiltration des élus RN de la ville de Nilvange dans le CA du Gueulard Plus
 - Proposition de Pauline Garrot de supprimer la subvention régionale accordée à la scène de la musique actuelle à Tulle en raison de son public LGBT
 - Annulation du concert de Bilal Hassani dans l'église désacralisée de Metz et celui dans une église de Nantes de l'organiste Anna Fonohauwolt face aux pressions de groupuscules d'extrême droite.
- **2022 :**
 - Coupes budgétaires de 4 millions d'euros pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, présidée par Laurent Wauquiez (LR), soutien financier au musée de Gergovie
 - Sous les pressions de Louis Alliot, le Ministère de la Culture céda pour remplacer Boris Sitjà, ex-directeur de l'Archipel
- **2023 :**
 - Coupes budgétaires de 1 million d'euros pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, présidée par Laurent Wauquiez (LR)
 - *Nuits du ramadan*, concert à Lille, cible d'une attaque commanditée par un groupe d'extrême droite.
 - Concert de DJ sur les toits de la basilique Fourrière de Lyon annulé à cause de menace de groupe d'extrême droite
 - Sabotage du spectacle Fille ou Garçon à Nantes
- **2024 :**
 - **Janvier :** Convention signée sans l'accord du CA stipulant que la mairie de Hénin-Beaumont (RN) pouvait reprendre l'Escapade sous préavis de 15 jours
 - **Septembre :** fête du cochon à Hayange et intervention de Patrick Sébastien
 - **Novembre :** Coupes budgétaires de 100 millions d'euros pour la région Pays de la Loire, dirigée par Christelle Morandais (Horizons)
 - Coupe budgétaire de 350 000 euros du département (présidé par Pierre Bédier LR) de la CDN de Sartrouville et des Yvelines.
 - *L'homme armée* de Karl Jenkins, deux concerts prévus pour le dans des églises de Saint-Nazaire et Nantes ont été annulés suite aux menaces des groupes d'extrême droite, Riposte Catholique

Cinéma

- **2017 :**

- Réformes du CNC pour simplifier les financements publics, critiquées pour favoriser des projets commerciaux au détriment de films sensibles ou innovants.
- **2018 :**
 - Prise de contrôle de Canal+ par Vincent Bolloré
 - Rachat progressif de Vivendi par Vincent Bolloré, renforçant la concentration des médias sous son contrôle et son influence sur l'industrie culturelle et médiatique.
- **2021 :**
 - Campagnes de dénigrement en ligne par des groupuscules d'extrême droite contre des films progressistes (*Mignonnes, Grâce à Dieu...*)
 - Déprogrammations et baisse de visibilité de films abordant des sujets sensibles en raison des controverses (*Avant que les flammes ne s'éteignent, Les Misérables...*)
- **2023 :**
 - Modération des plateformes numériques spécialisées (Allociné, Senscritique...) dans le domaine du cinéma pour lutter contre les campagnes de dénigrement numérique, avec un succès limité face à l'ampleur des attaques.
- **2024 :**
 - Mobilisation renforcée des syndicats et associations pour réformer le CNC, réguler les grands groupes médiatiques et défendre la diversité culturelle.
 - Annonce du retrait de Canal + de la TNT

[1] : Source : DEPS du Ministère de la Culture

[2] : *Ibid*

I- LA QUESTION DU BUDGET

Pour constater d'une montée de l'extrême droite dans la société, on va voir les indices d'une décrédibilisation et diminution dans le domaine de la culture au niveau du budget. Selon les documents budgétaires officiels publiés par le Sénat, on constate que le budget alloué au domaine de la culture augmente. Le budget passe de 2 632,70 millions d'euros en 2004¹, à 10 milliards d'euros en 2018² et enfin 11 milliards d'euros en 2023³. Il semblerait donc à première vue que non, on assisterait plutôt à une

¹ *Projet de loi de finances budget 2004*. (2003, 20 novembre). <https://www.senat.fr/leg/pjl03-072.html>

² *Projet de loi de finances pour 2018 : Culture - Sénat*. (2017, 23 novembre). Sénat. https://www.senat.fr/rap/l17-108-38/l17-108-38_mono.html

³ *Projet de loi de finances pour 2024 : Culture - Sénat*. (2023b, novembre 23). Sénat. <https://www.senat.fr/rap/l23-128-38/l23-128-389.html>

augmentation du budget alloué au ministère de la culture. Mais alors, comment percevoir cette extrême droitisation dans le domaine de la culture ?

II – LE PATRIMOINE, CIBLE PRIVILEGIEE DE LA MOBILISATION DE L'EXTREME DROITE

Les enjeux de la conservation du patrimoine dans le programme du RN

Cependant, en analysant le discours de l'extrême droite, on peut souligner une "distinction" sur le domaine de l'art : une "forme légitime" (conservatrice c'est-à-dire occidentale et catholique) et une "forme non légitime" (en général, toutes les formes contemporaines engagées). Ainsi, c'est dans le domaine de l'art non légitime qu'on pourrait constater une réelle diminution du budget de l'Etat.

L'utilisation du terme de patrimoine dans le discours du RN s'oppose en lui-même à l'utilisation du terme de culture et de l'art. Ces deux derniers termes ne sont d'ailleurs jamais employés dans le discours RN. Ici, le patrimoine se définit comme une « histoire pétrifiée, au sens premier de cet adjectif ». Le patrimoine devient un « facteur de cohésion nationale », qui s'ancre dans une idéologie conservatrice de renforcer une « identité française », sous-entendue catholique, colonisatrice, blanche, masculine et cisgenre.

Le roman national correspond à la construction d'un récit patriotique, basé sur l'héroïsation de figures et symboles d'une nation. Dans l'historiographie française, le roman national se développe au XIXe siècle et accompagne la construction de l'Etat nation, en particulier sous la IIIe république. On peut prendre Jules Michelet (1798-1874), historien français de la IIIe république, connu pour sa conception romantique de l'histoire et son patriotisme français.

Ainsi, la montée de l'extrême droite serait vérifiable non pas par une diminution du budget, mais par la multiplication de celui-ci dans la restauration et la valorisation du patrimoine. De fait, le RN annonce dans son livret de campagne vouloir passer d'un budget de 330 millions à 1 milliards d'euros. Pour tripler ce budget, le RN propose notamment une exonération des taxes (comme le projet de Loto du patrimoine) ou encore l'incitation à des « financements privés ». Ce qu'on peut comprendre par toutes ses mesures : une diminution du budget à destination des autres disciplines culturelles, en particulier celles vivantes et contemporaines et une privatisation du patrimoine.

« Elue présidente, je donnerai au patrimoine une place majeure dans le programme de redressement moral du pays », Marine le Pen

Cependant, la définition du patrimoine est une définition particulièrement sélective autour d'un programme idéologique, comme le souligne la volonté de revenir sur la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques, socle juridique de protection des monuments historiques. La définition conservatrice du patrimoine se retrouve autour de la question de l'éolien. En effet, le patrimoine est défini comme la préservation de

l'identité et des paysages français. Ainsi, les éoliennes modifient ce paysage, et doivent être détruites. Dans cette continuité, la thématique de la managérialisation du patrimoine se retrouve par la volonté de la « définition d'un statut de chef d'entreprise du patrimoine ». Quelques propositions du RN : la « refonte sociale : le patrimoine doit être appris à l'école, car il est l'incarnation de l'histoire nationale » ou encore la « refonte du lien patrimoine -Nation [avec] un service national du patrimoine de six mois ».⁴

L'influence de cette vision de la culture dans la présidence de Macron

Sur ces questions, il est difficile de constater que le gouvernement actuel est gagné par une extrême droitisation. En effet, lors de la pandémie de la Covid 19, l'Etat a soutenu le secteur de la culture à hauteur de 15 milliards d'euros.⁵ Cependant, cet investissement se traduit dans les faits par la distinction des besoins essentiels du confinement (dont les librairies étaient exclues). Elle a également proposé des dispositifs de soutien comme celui de l'activité partielle et du PGE (prêt garanti par l'Etat). L'ensemble de ses actions sont à destination de toutes les disciplines culturelles et non pas exclusive au patrimoine. D'autre part, la création du Pass Culture est un dispositif mis en place en 2019 pour que les jeunes aient accès à la culture. Cependant, avec quelques années de recul, et selon le rapport de la Cour des Comptes, on se rend compte que cette volonté d'égalité d'accès à la culture ne se traduit pas dans la réalité, avec la non utilisation du pass par les jeunes de catégories populaires. Le Pass Culture représente un budget annuel de 267 millions d'euros de subventions, dont 210 millions du ministère de la Culture et 57 millions de l'Education nationale.⁶

L'attachement des français et des élus au patrimoine : symptôme d'une extrême droitisation de la société

Dans la société française, l'attachement au patrimoine semble représenter une dimension majeure, de fierté et devoir national, *a contrario* d'autres domaines de la culture. Cela reviendrait à constater une extrême droitisation de la société par le bas. Très récemment (décembre 2024), on a pu assister à une campagne budgétaire dans les métros parisiens par la Fondation du Patrimoine pour inviter à des dons aux patrimoines. Sur les affiches, on peut voir un monument emballé dans un papier

⁴Programme du Rassemblement National sur le patrimoine. (s. d.).

<https://rassemblementnational.fr/documents/projet/projet-le-patrimoine.pdf>

⁵ Blanchard, S., & Pietralunga, C. (2022, 28 mars). Le bilan culturel d'Emmanuel Macron marqué par la crise sanitaire. *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/culture/article/2022/03/26/election-presidentielle-2022-le-bilan-culturel-d-emmanuel-macron-marque-par-la-crise-sanitaire_6119266_3246.html

⁶ *Projet de loi de finances pour 2024 : Culture - Sénat*. (2023, 23 novembre). Sénat. <https://www.senat.fr/rap/I23-128-38/I23-128-389.html>

cadeau. Le « monument » en question apparaît évidemment être une église catholique, ce qui revient à prouver la banalisation de l'assimilation entre le patrimoine et l'identité française. Ainsi, on constate une certaine extrême droitisation de la société, comme le démontre Faury.

Dans cette continuité, la création par les élus de fêtes supposées traditionnelles se multiplient. Par exemple, le maire de Beaucaire, Julien Sanchez se revendiquant RN, privilégie le financement des festivals traditionnels notamment les fêtes de la Madeleine, un festival de dix jours célébrant les valeurs et traditions catholiques de la région. De plus, les fêtes au cochon augmentent en France célébrant un supposé art de vivre à la française. Le maire de Hayange, Fabien Engelmann, affilié au parti du RN, se fait remarquer par sa création de la fête du cochon dans une ville comportant une importante communauté musulmane.

Bien que le budget de l'État pour la culture reste stable, les subventions aux collectivités territoriales baissent, avec moins de 5 milliards alloués. La culture n'étant pas une compétence obligatoire des communes, les aides aux structures culturelles sont en baisse. Une dizaine de Centres Dramatiques Nationaux est impactée. Le CDN de Sartrouville perd 350 000 euros suite à une réduction du budget départemental décidé par Pierre Bédier (LR). L'inflation aggrave la situation. Le secteur attend la prochaine proposition du gouvernement Bayrou, après que la loi de finances 2025 du gouvernement Barnier ait soulevé des inquiétudes.

III- LE SPECTACLE VIVANT

Une crise de la décentralisation culturelle : dépendance croissante des structures culturelles aux collectivités territoriales

Depuis la décentralisation culturelle de 2015, les dépenses culturelles sont de plus en plus gérées au niveau communal (voir la chronologie), ce qui fragilise les scènes culturelles en les rendant dépendantes des élus. Bien que cela ne soit pas en soi un signe d'extrême droitisation, cela permet de comprendre comment certains élus réorientent les dépenses et s'immiscent dans les programmations. Par exemple, à Hénin-Beaumont, la scène de l'Escapade, financée à plus de 70% par la commune dirigée par Steeve Briois (RN), a vu la mairie prendre un contrôle accru en janvier 2024, avec une convention permettant de récupérer le lieu sous 65 jours. Le directeur des affaires culturelles a également poussé pour programmer des événements municipaux dans le théâtre (festivals de cover, spectacle avec des mascottes, élection des pine-up...). De même, à Nilvange, le Gueulard Plus, financé par la mairie, a été ciblé en 2021 par une stratégie d'infiltration des élus RN pour influencer les choix artistiques et l'allocation des subventions.

L'État, un fragile garant de la liberté de création

S'ajoute à la dépendance des scènes culturelles aux collectivités, un État qui ne garantit pas toujours la liberté de création prévue par la loi LCAP. Par exemple, en 2021, le directeur de l'Archipel à Perpignan, Boris Sitjà, fut critiqué pour ses choix artistiques jugés trop éloignés des positions conservatrices du maire Louis Alliot (RN). La mairie a exercé des pressions pour qu'il démissionne. Bien que le Ministère de la Culture, via la DRAC, l'ait soutenu au nom de l'indépendance artistique, il céda après un an pour une nouvelle directrice, Jackie Surjus-Collet, perçue comme moins hostile à Louis Alliot.

La loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) est née du souhait d'« affirmer la spécificité de la culture et ce pourquoi elle requiert la protection du législateur », selon les termes de la ministre de la Culture de l'époque, Fleur Pellerin. Le rapport du Sénat de 2024 analyse les effets de la loi pendant les huit années précédentes. Les sénateurs alertent sur la nécessité de replacer la création artistique au cœur des politiques publiques culturelles. Trois sujets d'importance du rapport sont les atteintes aux libertés de création, la nouvelle forme de censure, et l'insuffisance de l'utilisation du Code pénal.

Les atteintes aux libertés de création et de diffusion artistiques sont de plus en plus fréquentes et diverses, quand bien même ces principes sont reconnus et protégés par la loi depuis 2016. Prenant la forme d'annulations de représentations, de manifestations sur le lieu d'exposition ou de représentation, d'actions d'intimidation parfois violentes, elles sont dirigées contre les artistes, leurs œuvres et/ ou leurs programmeurs. En 2023, des concerts et des spectacles vivants sur des thèmes non traditionnels ont été menacés par des groupes d'extrême-droite. Un concert organisé dans une église de Lille a été contraint de renforcer la sécurité après l'apparition de menaces en ligne. Un autre concert, cette fois un DJ set qui devait se tenir à la basilique Notre-Dame de Fourvière, a été annulé après qu'un groupe d'extrême droite catholique a menacé le concert « woke ». Deux autres concerts interculturels censés avoir lieu en 2024 dans des paroisses de Nantes et de Saint-Nazaire ont été annulés à titre préventif en raison des menaces du groupe catholique d'extrême droite Riposte Catholique. Le concert, *L'Homme armé : une messe pour la paix* de Karl Jenkins, comportait une prière musulmane, jugée offensante par les extrémistes.

Il y a toujours un manque de connaissances concernant les recours judiciaires pour les organisateurs qui font face à de telles menaces. Une production du spectacle *Fille ou Garçon ?* a été intentionnellement sabotée à Nantes. Le spectacle, axé sur le thème de l'identité transgenre, avait déjà fait l'objet de menaces. Les producteurs du spectacle n'ont pas demandé de recours judiciaire à la suite du sabotage. Le rapport pointe à des conditions de constitution du délit trop exigeantes et une méconnaissance du dispositif du dépôt de plainte sur le fondement de l'article 431-1 du Code pénal pour expliquer le manque de recours judiciaire.

Face à de telles menaces et intimidations, les producteurs ont l'impression que le gouvernement ne veut pas s'inquiéter ou répondre aux provocations de l'extrême droite. Le manque de protection et de soutien à ces arts créatifs conduit à une forme d'autocensure, les producteurs choisissant de ne pas présenter des pièces risquant de susciter la controverse.

Une hyper-instrumentalisation de la culture des élus

Sous l'influence d'André Malraux, la culture avait pour fonction de questionner. Aujourd'hui, elle est clivante. Selon Guy Saez et son concept d'hyperinstrumentalisme, elle n'est plus considérée comme une valeur autonome mais utilisée comme un outil au service d'enjeux politiques, économiques et sociaux. Ce phénomène est certes global, il permet de mettre en lumière la position de l'extrême droite et d'autres élus sur la culture comme objet utilitariste : la culture comme domaine d'intervention non prioritaire, une culture populaire, une politisation de la culture autour de valeurs conservatrices et identitaires. Par exemple, Christelle Morançais (présidente de la région Pays de la Loire et élue Horizons) annonça des coupes budgétaires en 2024 dans le cadre d'une économie de 40 millions d'euros demandée par le gouvernement Barnier à la région. Elle prévoyait d'en rajouter 60 de plus. Elle reprit le même argument que le RN sur la non-viabilité d'un modèle culturel reposant sur des associations politisées subventionnées par l'argent public.

Laurent Wauquiez, président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, a également baissé les aides à la culture (près de 5 millions d'euros entre 2022 et 2023), en justifiant un rééquilibrage territorial. Les perdantes sont les grandes villes de la région (Lyon, Grenoble et Clermont Ferrand). Comme le RN, Laurent Wauquiez s'arroge une culture populaire en opposant les métropoles au territoire rural. De 2023 à 2024, il supprima la subvention régionale de 175 000 euros au Théâtre Nouvelle Génération (7% de son budget). Certains y virent une mesure de rétorsion face aux critiques formulées envers la politique régionale par son directeur, Joris Mathieu. Wauquiez politise la culture puisque ces actions ne sont pas basées sur des données objectivables. Comme le montra dès 2021 le rapport de l'Inspection général des affaires culturelles, les scènes labellisées de la région sont exemplaires dans leur capacité à couvrir largement le territoire. Wauquiez oriente ainsi les financements culturels vers des projets identitaires et patriotiques. Il a soutenu le projet de réhabilitation de 2022 du musée autour de la victoire gauloise de Gergovie et le finance toujours. Il oriente le budget de la culture vers la rénovation du patrimoine (exemple de la statue Saint-Joseph à Espaly-Saint-Marcel financée à hauteur de 600 000 € sur le budget de la culture en 2020).

L'accentuation d'autocensure des programmeurs dans un contexte économique fragile

De nombreuses créations théâtrales abordant des sujets sociétaux jugés « clivants » peinent à obtenir des dates de tournée dans les théâtres municipaux. Par exemple, la pièce d'Alexis Michalik *Passeport* sur l'itinéraire de migrants, bien accueillie à Paris, voit 15 à 20% de ses dates annulées en raison de son sujet. Cette autocensure des programmeurs notifiée dans le rapport du Sénat sur la loi LCAP n'est en réalité pas nouvelle. Néanmoins, elle est amplifiée par la dépendance des scènes culturelles aux financements des élus locaux. La crainte de déplaire à certains administrés est importante. Le contexte post-Covid et l'inflation renforcent cette tendance, avec une préférence pour des spectacles divertissants plus sûrs économiquement.

Dédiabolisation de l'extrême droite : une instrumentalisation de la culture plus insidieuse

Depuis les années 90, les élus d'extrême droite ont adapté leurs méthodes dans un objectif de dédiabolisation. En 2021, Pauline Garrot, conseillère régionale de la Nouvelle Aquitaine et membre de la majorité régionale (PS) mais connue pour ses propositions conservatrices, proposa de supprimer la subvention régionale accordée à la scène de la musique actuelle à Tulle en raison de son public LGBT. Louis Alliot, maire de Perpignan, adopta de façon plus subtile que le FN une doctrine de la culture. Il refusa en 2021 de remettre le prix de la ville à Loyep Ayou, reporter gazaoui mais maintenu la récompense. La même année, il compara le FLN algérien au Hamas dans le cadre du congrès du cercle algérieniste organisé chaque année. Il baptisa une esplanade de Pierre Sergent, cofondateur de l'OAS.

Comparées aux années 90, les actions sont davantage déléguées à des groupuscules liés à l'extrême droite comme ce fut le cas avec l'annulation en 2021 du concert de Bilal Hassani dans l'église désacralisée de Metz ou du concert dans une église de Nantes de l'organiste Anna Fonohauwolt.

IV- LE CINÉMA

Contextualisation du secteur de cinéma

Le cinéma bénéficie d'un soutien institutionnel structuré autour du CNC et de financements croisés entre l'État, les chaînes de télévision et les distributeurs. Ce modèle vise à préserver une diversité culturelle, promouvoir les films indépendants, et permettre à la production française de rivaliser avec Hollywood. Récemment, des tensions apparaissent entre diversité culturelle et exigences de rentabilité, alimentant les débats autour du rôle des institutions comme le CNC.

Redéfinition culturelle et homogénéisation des récits dans le cinéma français

L'évolution du cinéma français se traduit par une redéfinition culturelle où les œuvres subversives et progressistes sont marginalisées. Ce glissement favorise une homogénéisation des récits, privilégiant des productions conformes à une vision plus conservatrice. Sous l'influence d'acteurs économiques et politiques, de nombreux réalisateurs doivent adapter leur travail à des attentes standardisées, au détriment de leur liberté artistique et de l'authenticité de leurs récits. Cette tendance affecte aussi la représentation des minorités, encore sous-représentées à l'écran et souvent cantonnées à des rôles stéréotypés, comme le « délinquant de banlieue ». En 2021, seuls 22 % des rôles principaux étaient tenus par des acteurs perçus comme non blancs (collectif 50/50). Ces choix narratifs participent au maintien d'une vision uniformisée de la société française. Le CNC, pourtant chargé de préserver la diversité culturelle, est lui aussi soumis à des dynamiques qui favorisent une production cinématographique plus consensuelle. Les critères de financement privilégient des projets économiquement et politiquement sûrs, au détriment de films subversifs. Cette tendance pénalise particulièrement les récits traitant de sujets sensibles, qui se retrouvent marginalisés faute de soutien institutionnel suffisant. Un exemple frappant est *Le Repli* de Joseph Paris, un documentaire explorant la montée des discours racistes et les restrictions aux libertés. Son réalisateur a subi pressions, menaces et obstacles à la diffusion, illustrant comment des forces idéologiques freinent l'accès et la visibilité des œuvres critiques et subversives.

L'impact des grandes puissances économiques sur le cinéma

L'influence des grands groupes économiques, notamment Vivendi sous la direction de Vincent Bolloré, suscite des interrogations quant à l'évolution des financements et des choix éditoriaux. Si Canal+ continue de soutenir une diversité de productions, certaines tendances suggèrent un intérêt accru pour des récits mettant en avant des figures traditionnelles, des thématiques patriotiques et des valeurs conservatrices. Toutefois, il n'existe pas, à ce jour, de restrictions systématiques empêchant le financement de projets critiques à l'égard des institutions. Le film *Grâce à Dieu* de François Ozon qui a rencontré des difficultés de financement en raison de sa dénonciation des abus sexuels dans l'Église, illustre les tensions qui peuvent exister entre enjeux économiques et liberté de création. À l'avenir, Canal+ pourrait faire évoluer son orientation éditoriale, notamment en raison de son retrait progressif de la TNT, prévu par la loi du 13 décembre 2024 sur la réorganisation de l'audiovisuel. Ce repositionnement, qui le rapproche des plateformes de streaming, pourrait favoriser des contenus plus consensuels ou adaptés aux attentes du marché. Sans qu'il y ait une censure explicite, certains sujets sensibles (discriminations, violences policières...) pourraient être confrontés à des difficultés de financements. Peu de personnalités du cinéma critiquent directement Bolloré, notamment parce que Canal+ reste un acteur important du financement du secteur. Seules les figures comme Blanche Gardin et Malik Bentalha ont choisi de s'éloigner

de Canal+ en raison de l'influence grandissante de Vincent Bolloré, dont la présence repousse de nombreux artistes. Cette situation révèle un glissement plus global vers un cinéma où les récits progressistes ou critiques peinent à obtenir la même visibilité qu'auparavant, au profit de productions plus consensuelles.

Polarisation des récits et segmentation du public

La polarisation des récits influence la consommation du cinéma, limitant l'accès aux œuvres engagées. Les films traitant de thématiques sociales ou politiques, comme *Avant que les flammes ne s'éteignent* de Mehdi Fikri sur les violences policières, rencontrent des résistances, parfois amplifiées par des campagnes de dénigrement en ligne. Cette dynamique accentue la segmentation du public. Les témoignages recueillis par des collectifs de cinéastes, comme le Syndicat des Producteurs Indépendants indiquent que les aides publiques et privées privilégient des projets jugés moins risqués qui favorisent cette uniformisation. Face à ces contraintes, de plus en plus de réalisateurs se tournent vers des boîtes de production indépendantes, qui offrent un espace alternatif mais avec des ressources limitées, restreignant leur budget et leur accès aux grands réseaux de distribution. Cette résistance à l'uniformisation illustre les tensions entre diversité artistique et pressions économiques.

Par ailleurs, cette évolution ne se limite pas à l'exposition des spectateurs mais transforme leur manière de consommer le cinéma. En 2023, plus de 40 % des entrées en salles étaient réalisées par des seniors (CNC), une part en hausse. Si cette tranche d'âge affiche une orientation politique plus marquée à droite, il serait réducteur d'y voir un rejet automatique des films progressistes. Toutefois, cette tendance soulève des questions sur la visibilité des œuvres sociales et politiques. À long terme, cette polarisation de l'offre et de la demande freine une réflexion collective essentielle pour la démocratie.

CONCLUSION

Bien que l'augmentation du budget de la culture ne se concentre pas exclusivement sur le domaine du patrimoine pour l'instant, une contre-culture hégémonique prend de plus en plus de place. L'attachement des Français au patrimoine en est la preuve.

Dans le domaine du spectacle vivant, la décentralisation entraîne une dépendance croissante des structures culturelles vis-à-vis des élus. Cette dépendance se généralise comme on peut le voir dans la région Auvergne Rhône Alpes avec le président Laurent Wauquiez.

Au niveau du cinéma, la transformation de l'industrie favorise une uniformisation des récits. L'influence croissante d'acteurs économiques conservateurs réduit la diversité

des voix et limite la capacité du cinéma à refléter la pluralité sociale. Cette dynamique s'inscrit dans une tendance plus large touchant les médias, avec le rachat de l'ESJ par de grands industriels et le rôle de l'ILDJ dans la formation des futures élites médiatiques conservatrices.

Bibliographie :

Partie Patrimoine et Budget :

- Blanchard, S., & Pietralunga, C. (2022, 28 mars). Le bilan culturel d'Emmanuel Macron marqué par la crise sanitaire. Le Monde.fr.
https://www.lemonde.fr/culture/article/2022/03/26/election-presidentielle-2022-le-bilan-culturel-d-emmanuel-macron-marque-par-la-crise-sanitaire_6119266_3246.html
- Programme du Rassemblement National sur le patrimoine. (s. d.).
<https://rassemblementnational.fr/documents/projet/projet-le-patrimoine.pdf>
- Projet de loi de finances budget 2004. (2003, 20 novembre).
<https://www.senat.fr/leg/pjl03-072.html>
- Projet de loi de finances pour 2018 : Culture - Sénat. (2017, 23 novembre). Sénat.
https://www.senat.fr/rap/l17-108-38/l17-108-38_mono.html
- Projet de loi de finances pour 2024 : Culture - Sénat. (2023a, novembre 23). Sénat.
<https://www.senat.fr/rap/l23-128-38/l23-128-389.html>
- Projet de loi de finances pour 2024 : Culture - Sénat. (2023b, novembre 23). Sénat.
<https://www.senat.fr/rap/l23-128-38/l23-128-389.html>
- Les Français et les sorties culturelles post-crise. (2021).
- Refusons une culture mise au pas par l'extrême droite ! (s. d.). Solidaires.
<https://solidaires.org/sinformer-et-agir/actualites-et-mobilisations/sectorielles/refusons-une-culture-mise-au-pas-par-lextreme-droite/>
- Purple, P. (2024, 30 juillet). Mais pourquoi donc l'art et la culture font-ils trembler l'extrême ; me droite ? The ARTchemists. <https://www.theartchemists.com/art-culture-extreme-droite/>
- Lesauvage, M., Moss, A., Vazzoler, M., De Faÿ, J., & Raverdy, Q. (2024, 11 juin). Culture : quand l'extrême droite est au pouvoir. Le Quotidien de L'Art.
<https://www.lequotidiendelart.com/articles/25787-culture-quand-l-extr%C3%Aame-droite-est-au-pouvoir.html>

Partie Spectacle vivant :

- Emmanuel Wallon, Aurélie Hannedouche, France culture, Douce France : Hénin-Beaumont, Perpignan, Nilvange... La culture, nouveau champ de bataille de l'extrême droite ? 18 octobre 2024
- Jean-Yves Coffre, Hortense Archambault, France culture, Le point culture : Le monde du théâtre sous la pression des élus : « La liberté de programmation est inscrite dans la loi », 26 septembre 2024
- Sandrine Blanchard, Le théâtre confronté à une insidieuse censure : « C'est comme si une partie de la population devait être préservée. Mais préservée de quoi ? », Le Monde, 25 septembre 2024
- Agnès Santi, Entretien avec Abdelwaheb Sefsaf, Les Centres dramatiques nationaux en péril, Abdelwaheb Sefsaf tire la sonnette d'alarme, La terrasse, Focus N° 327, 26 novembre 2024
- Stéphane Pajot, « Nous sommes en colère », la culture vent debout contre les coupes budgétaires des Pays de la Loire, Presse Océan, Pays-de-la-Loire, 14 novembre 2024
- Le Monde, Laurent Wauquiez, attaqué sur la baisse des aides culturelles en Auvergne-Rhône-Alpes, dénonce une « culture à deux vitesses », 28 mai 2023
- Morgane Remy, Attaqué sur sa politique culturelle, Laurent Wauquiez reçoit le soutien de la ministre Rachida Dati, Ouest France, 19 février 2024
- Thierry Fiorile, Quatre millions d'euros ont été supprimés aux structures culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes, depuis 2022. Une diminution des subventions que les professionnels du secteur mettent en cause, France Info, 2 février 2024
- Vincent Guillon, La culture à l'épreuve de l'extrême droite : des discours au passage à l'acte, Observatoire culturel, 26 juin 2024
- UFISC, Communiqué - Halte à la casse des politiques publiques en Pays de la Loire !, 22 novembre 2024
- Guy Saez, « Vers un hyper-instrumentalisme des politiques culturelles ? », Telos, 17 novembre 2022
- Rapport du Sénat sur la structuration des politiques culturelles territoriales, 12 mai 2020
- Jean Damien Lesay, Les dépenses culturelles des collectivités portées par le bloc communal, Localtis, 27 novembre 2024
- Christiane Chombeau, Le Front national est divisé sur la conception d'une politique culturelle, Le Monde, 31 août 1996

Partie LCAP/Politique:

- Aujal, Léa. "Lyon. Le DJ set sur le toit de la Basilique de Fourvière annulé après des 'menaces,'" April 20, 2023. <https://www.leprogres.fr/politique/2023/04/20/le-concert-de-dj-set-sur-le-toit-de-la-basilique-de-fourviere-annule-apres-des-menaces>.
- Bloyet, Dominique. "La messe de Jenkins cible des catholiques traditionalistes." Presse Océan, February 9, 2024. <https://www.ouest-france.fr/societe/religions/la-messe-de-jenkins-cible-des-catholiques-traditionalistes-7662434e-c729-11ee-9a26-b3fe0ec43b85>.
- Chaillou, Julien. "Nantes : un acte de «sabotage» lors d'un spectacle musical sur le genre destiné au jeune public." Le Figaro, April 7, 2023. <https://www.lefigaro.fr/nantes/nantes-un-acte-de-sabotage-lors-d-un-spectacle-musical-sur-le-genre-destine-au-jeune-public-20230407>.
- Joseph, Else, Sylvie Robert, and Monique de Marco. "Loi LCAP, huit ans après : la création artistique confortée, mais toujours tourmentée." Commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport, November 6, 2024. <https://www.senat.fr/rap/r24-117/r24-1171.pdf>.
- Marin, Stéphanie. (2024, July 22). *BEAUCAIRE Fêtes de la Madeleine, top départ !* Objectif Gard. <https://www.objectifgard.com/gard/beaucaire/beaucaire-fetes-de-la-madeleine-top-depart-131736.php>
- Syrah, Lou and David Perrotin. "À Lille, un concert dans une église menacé par l'extrême droite : « On était en danger et on ne le savait pas »." Mediapart, April 13, 2023. <https://www.mediapart.fr/journal/france/130423/lille-un-concert-dans-une-eglise-menace-par-l-extreme-droite-etait-en-danger-et-ne-le-savait-pas>.

Partie Cinéma :

- Alec G. Hargreaves, "La représentation cinématographique de l'ethnicité en France : stigmatisation, reconnaissance et banalisation", Questions de communication, 4 | 2003, 127-139
- "Emprise sur le cinéma." Libre Jugement, 16 août 2024.
- Canal+ et le CNC : une rupture qui pourrait redéfinir l'écosystème du cinéma français." Ça déborde de potins, 12 décembre 2024.
- "France : comment l'extrême droite manœuvre pour saboter un film qui dénonce les violences." Middle East Eye
- "Les raids de l'extrême droite pour torpiller les films qui lui déplaisent." Mediapart, 28 novembre 2023
- "Communiqué : soutien au réalisateur du film Le Repli." Lespi.org, novembre 2024
- "L'extrême droite va-t-en guerre contre le cinéma." Au Poste.
- "Le monde de la culture manifeste en force contre l'extrême droite à Paris." L'Humanité.
- Face à l'empire Bolloré, le cinéma français redevient muet : 'Il les finance tous, il a fait un nœud coulant et il a serré'." L'Obs

- "Les personnages non-blancs très minoritaires dans le cinéma français, selon une étude." BFM TV, 6 décembre 2021
- "Réforme du financement de l'audiovisuel public : loi organique du 13 décembre 2024." Vie Publique, 13 décembre 2024
- "L'École libre de journalisme : la pépinière des médias d'extrême droite." L'Humanité.
- "Le public du cinéma en 2023." Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), 2023.
- Beaurain, Nicole., et al. « Le cinéma populaire et ses idéologies ». L'Homme & la Société, 2004/4 n° 154, 2004. p.5-8
- François de la Bretèque, « Le retour de la parole politique dans le cinéma français », Mots. Les langages du politique, 2010, 115-124.
- Pinto, Aurélie. et al. « II / Les publics du cinéma : lieux, goûts et pratiques ». Sociologie du cinéma, La Découverte, 2021. p.31-50
- "Canal+ et le CNC : une rupture qui pourrait redéfinir l'écosystème du cinéma français." *Ça déborde de potins*, décembre 2024.
- "Fonds Images de la diversité." *Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)*.
- "Le CNC : le modèle français d'aide à la création." *La Revue Européenne des Médias et du Numérique*, mars 2012.